

19.03.2012 - 09:39 Uhr

Conférence de presse de l'USS sur la situation financière des caisses de pensions La Confédération n'a pas d'argument justifiant une baisse des rentes du 2e pilier

Bern (ots) -

Aujourd'hui déjà, nombre de retraité(e)s doivent se serrer la ceinture. Mais l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) propose quand même de baisser les rentes du 2e pilier, parce que ce dernier, avec l'actuel taux de conversion minimal, n'aurait plus assez d'argent. Mais les arguments manquent pour justifier une telle baisse.

Pour Paul Rechsteiner, président de l'USS, les « hypothèses et buts (de l'OFAS) sont aussi problématiques que les anciennes prévisions erronées du même office sur l'avenir de l'AVS, des erreurs qui ont été nettement corrigées depuis lors par ce dernier, pour se rapprocher de la réalité. »

Concernant le potentiel de rendement des caisses de pensions, l'OFAS projette de manière acritique dans le futur le contexte actuel, avec des taux d'intérêt très bas. Il n'analyse même pas les causes de ce bas niveau des taux. Or, même le Département fédéral des finances calcule, dans ses « perspectives à long terme », des taux d'intérêt futurs plus élevés que ceux de l'OFAS.

Selon Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, les preuves apportées concernant l'espérance de vie des rentiers et rentières concernés sont totalement insuffisantes : « La diminution du taux de conversion minimal concerne en grande partie des personnes dont l'espérance de vie est moindre. La Confédération utilise toutefois des statistiques concernant des personnes qui vivent plus longtemps. » Les économies que pourraient faire les caisses de pensions grâce à la stagnation du nombre des rentes d'invalidité ou le ralentissement de l'augmentation des rentes de conjoint ne sont pas non plus prises en compte.

Les coûts administratifs du 2e pilier sont toujours trop élevés. Les assureurs-vie et les banques se servent sur le dos des assuré(e)s. Selon Doris Bianchi, secrétaire dirigeante de l'USS chargée de la sécurité sociale : « En ce qui concerne les coûts de gestion de la fortune, les économies potentielles de 1,8 milliard (étude c-alm) sont considérables. » En outre, les primes de risque représentent désormais des affaires juteuses pour les compagnies d'assurance : les bénéfices y sont presque aussi élevés que les dépenses totales. Dans un tel contexte inacceptable, Aldo Ferrari, membre du Comité directeur d'Unia, demande que la surveillance soit stricte et que la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, dont il fait partie, soit dotée des moyens nécessaires pour ce faire.

L'OFAS doit entièrement revoir les bases sur lesquelles il s'est fondé ainsi que ses analyses de la situation financière du 2e pilier. Des mesures doivent être prises pour réduire les coûts administratifs. Dans ce contexte, l'USS continuera à combattre toute baisse des rentes du 2e pilier.

Contact:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), économiste en chef de l'USS,

Doris Bianchi (031 377 01 13 ou 076 564 67 67), secrétaire dirigeante de l'USS, et

Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), service de la communication de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100715086> abgerufen werden.